



La charte de déontologie des coachs de *Cap Réussite*

1. Vision de l'être humain

Les coachs de *Cap Réussite* croient en la dignité et l'intégrité de chaque être humain et s'engagent à promouvoir les capacités et les ressources propres à chaque personne.

Ils respectent leurs clients, leurs besoins, leurs demandes et leur apportent un soutien constructif inconditionnel. Ils les aident à se fixer des objectifs motivants et épanouissants et à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Ils les accompagnent dans la mise en œuvre des moyens les plus rapides et les plus efficaces qui leur permettront d'atteindre leurs objectifs.

2. Position à l'égard de la profession

Dans ses propos et ses actes les coachs de *Cap Réussite* se tiennent à un devoir de réserve lorsqu'il s'agit de la profession et de ses différents courants.

Ils font preuve d'ouverture d'esprit et de respect à l'égard de la diversité des conceptions existant dans le domaine du coaching et acceptent que nulle personne ou groupe ne puisse se prévaloir de détenir la vérité en la matière.

3. Compétence

Les coachs de *Cap Réussite* ont effectué une formation professionnelle complète, spécialisée dans le domaine du coaching et a été validé dans leurs compétences à exercer professionnellement par l'organisme ou le formateur ayant dispensé la formation.

A la demande de ses clients ils sont en mesure de fournir des informations claires sur la nature de leurs formations ainsi que sur les qualifications qu'ils ont obtenues au terme de celles-ci.

4. Expérience personnelle du coaching

Les coachs de *Cap Réussite* considèrent que l'expérience personnelle du coaching est l'une des composantes nécessaires à la compétence et à la crédibilité d'un coach, qui se doivent d'avoir vécu un parcours personnel dans ce domaine.

Les coachs de *Cap Réussite* ont eux-mêmes été coaché et continuent à faire appel aux services de confrères quand ils en perçoivent l'intérêt dans leurs vies.

De façon plus générale, ils sont engagés dans un cheminement d'évolution personnelle.

5. Contrat

Dès le début d'une relation de coaching, les coachs de *Cap Réussite* conviennent par écrit, d'un contrat clair avec leurs clients.

Les conditions de ces accords incluent la compétence du coach, la nature du service proposé ainsi que les éventuels services supplémentaires, les limites et les responsabilités de chacun. Il précise aussi la fréquence et la durée des entretiens, la façon dont ils se dérouleront (de vive voix, par téléphone, Internet etc. ...) ainsi que le montant des honoraires perçus.

6. Protection des clients

Les coachs de *Cap Réussite* s'assurent que leurs interventions servent les meilleurs intérêts de leurs clients et veillent à agir avec un haut niveau d'intégrité et de fiabilité pendant toute la durée de leurs relations de coaching. Ils vérifient qu'ils ont les compétences à intervenir dans les domaines pour lesquels on les consulte ou sinon proposent d'autres orientations qui leur semblent plus adaptées.

Ils garantissent le respect des engagements pris contractuellement et se tiennent à la règle de confidentialité, dans la limite que leur impose la loi de leur pays.

Ils s'assurent que les informations échangées le sont au bénéfice de leurs clients et non de leurs promotions personnelles ou professionnelles. En aucune circonstance ils ne mettent à profit la situation de coaching pour en tirer des avantages non contractuels, que ceux-ci soient d'ordre financier, social ou sexuel.

Si, au cours de la relation de coaching, ils constatent que d'importantes divergences ne leurs permettent plus de fonctionner selon les termes du contrat, ils sont dans l'obligation éthique d'y mettre fin en expliquant clairement les raisons de leurs décisions.

Dans la mesure du possible, ils veilleront à proposer d'autres options à leurs clients.

7. Supervision régulière

Les coachs de *Cap Réussite* possèdent un lieu de supervision régulier où ils peuvent faire le point sur leurs pratiques et continuer à progresser dans celle-ci en vue de fournir les services de la meilleure qualité possible à leurs clients.

8. Mise à jour de ses connaissances

Le coaching n'est pas une profession aux connaissances figées et les coachs de *Cap Réussite* consacrent régulièrement une quote-part de leur temps à l'actualisation de celles-ci.

Ils se tiennent au courant des développements réguliers propres à leur profession et s'inscrivent dans une dynamique continue d'évolution professionnelle

9. Pratique du Télé-coaching et utilisation d'Internet

Les coachs de *Cap Réussite* considèrent le téléphone, Internet et toute autre technologie de communication à venir comme des outils professionnels à part entière, utilisables dans la pratique de leur activité.

10. Contribution à l'image positive de la pratique du coaching.

Les coachs de *Cap Réussite* ont également à cœur de donner une image positive du coaching par leurs comportements, leurs compétences et leurs visions du monde positif dont ils sont porteurs.